

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU COMITE
DE LA CCAS DE BRANDO**

AR Préfectu

Envoyé en préfecture le 06/05/2026

Reçu en préfecture le 06/05/2026

Publié le 06/05/2026

ID : 02B-212000434-20260430-CCAS3004202601-DE

**N° 2026/01
du 30.04.2026
domaine 7.1**

NOMBRE DES MEMBRES

AFFERENT	En exercice	ONT VOTE	POUR	CONTRE	ABSENTION
11	11	8	8	0	0

CONVOCACTION	AFFICHAGE
23.04.2025	23.04.2025

Objet : **Compte Financier Unique CCAS 2025**

SEANCE DU 30 AVRIL 2026

Présents : Cesari, Escoffier, Fantozzi, Franceschi, Lancelle, Meriadri, Robin, Valery

Absent : Fremont, Marchioni, Sanguinetti

Représenté :

Secrétaire : Fantozzi

L'article 205 de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 prévoit la généralisation du CFU au plus tard pour les comptes de l'exercice budgétaire 2026

Les dispositions de l'article L. 2121-14 du CGCT prévoient que « dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote et ne peut donc pas donner/recevoir une procuration

Le Conseil d'administration réuni sous la présidence de Mme Mme FANTOZZI Marie Jeanne vice-présidente, délibérant sur le **compte financier unique 2024 de la CCAS** dressé par M. Patrick SANGUINETTI, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

Lui donne acte de la présentation faite du compte financier unique lequel peut se résumer ainsi :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	0,00	17 848,00	17 848,00
	Recettes réalisées (1)	B	0,00	12 055,57	12 055,57
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	0,00	18 000,00	18 000,00
	Dépenses réalisées (1)	E	0,00	12 207,57	12 207,57
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	0,00	-152,00	-152,00
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	0,00	152,00	152,00
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	0,00	0,00	0,00
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	0,00	0,00	0,00

CONSTATE aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

RECONNAIT la sincérité des réalisations.

VOTE ET ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

Le Maire,

Patrick SANGUINETTI

The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE BRANDO' at the top and '1926' at the bottom, with a central emblem. The signature is written in a cursive style.